

# Information sur la Médiation familiale

**Vous êtes confronté(s) au conflit, à la rupture,  
à la séparation ou au divorce.**

**Vous envisagez, vous avez engagé ou êtes impliqué  
dans une procédure judiciaire...**

**La médiation familiale peut vous permettre  
de renouer le dialogue, de trouver des solutions  
mutuellement acceptables et d'élaborer ensemble  
des accords pour votre famille.**

**Vos enfants seront pleinement reconnus  
dans leurs attentes et leurs besoins.**

## INFORMATION GRATUITE

### Au T.G.I.

Tribunal de Grande  
Instance

Hall Europe

5, place André Mignot  
78000 VERSAILLES

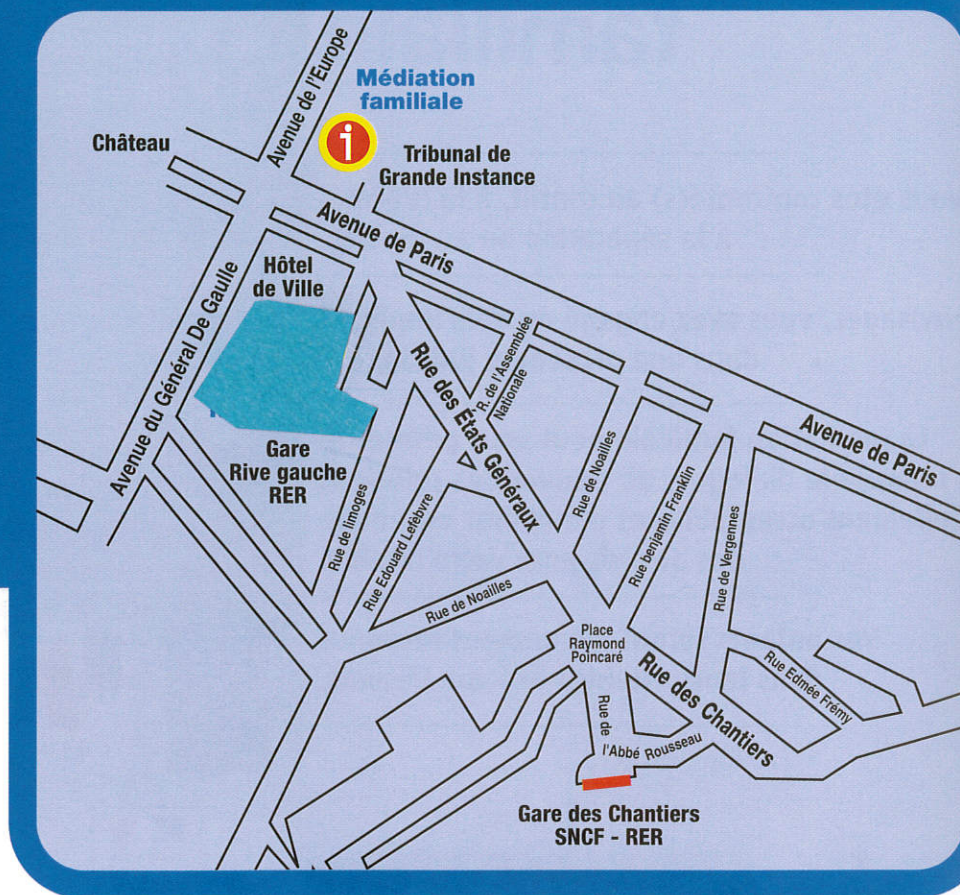
01 39 07 36 07

Lundi, mardi,  
jeudi et vendredi  
de 9h30 à 12h30  
et de  
13h30 à 17h00

En partenariat avec  
la ville de Versailles



# Information gratuite sur la Médiation familiale



**Deux associations de Médiation familiale à votre service  
sur le département des Yvelines**

